

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE : Commune de CHATEL SUR MOSELLE (1)

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21880094400017

POSTE COMPTABLE : service gestion comptable Epinal

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : Budget Principal (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Accusé de réception
Contrôle de légalité

Structure Commune de Châtel-sur-Moselle (Siret : 21880094400017)
Service Mairie
Imprimé par Nathalie FERRY (MA88094-5)
Date d'impression 29/03/2022 11:27:56

Nature Documents budgétaires et financiers
Matière Finances locales | Décisions budgétaires | Budgets et comptes | Budgets primitifs (y compris les budgets annexes (BA))

Référence de l'acte **BPCOMMUNE2022**
Designation BP COMMUNE 2022
Date de décision 28/03/2022

Transmission au contrôle de légalité

Déposé le 29/03/2022 - 11:00:50 par Nathalie FERRY (MA88094-5)
Emis le 29/03/2022 - 11:04:03
Accepté par la (Sous-)Préfecture
Réception à la (Sous-)Préfecture le 29/03/2022 - 11:08:44
Référence technique de l'AR : 088-218800944-20220328-BPCOMMUNE2022-BF

Acte principal DOCBUDG-COMMUNEBP2022.xml, 77 Ko
Annexes pagesignaturebpcommune2022.pdf, 515 Ko, 1 page(s)
notepresentationbpcommune2022.pdf, 101 Ko, 3 page(s)
del27approbationbudgetCOMMUNE2022.pdf, 1287 Ko, 1 page(s)

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET		II	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS		A	
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	648 300,00	603 681,44
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	12 516,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 57 134,56
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		660 816,00	660 816,00
		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 983 461,91	1 411 047,59
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 572 414,32
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		1 983 461,91	1 983 461,91
TOTAL DU BUDGET (4)		2 644 277,91	2 644 277,91

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	0,00	1 983 461,91	1 983 461,91	0,00	1 983 461,91	1 983 461,91
011	Charges à caractère général (3)	0,00	0,00	0,00	539 538,47	539 538,47	0,00	539 538,47	539 538,47
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	0,00	0,00		625 300,00	625 300,00		625 300,00	625 300,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		147 042,00	147 042,00		147 042,00	147 042,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	0,00	0,00	0,00	90 000,00	90 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		0,00	0,00	0,00	1 401 880,47	1 401 880,47	0,00	1 401 880,47	1 401 880,47
66	Charges financières	0,00	0,00		12 500,00	12 500,00		12 500,00	12 500,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	14 500,00	14 500,00		14 500,00	14 500,00
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	1 416 380,47	1 416 380,47	0,00	1 416 380,47	1 416 380,47
023	Virement à la section d'investissement	0,00			553 233,51	553 233,51		553 233,51	553 233,51
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00			13 847,93	13 847,93		13 847,93	13 847,93
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			567 081,44	567 081,44		567 081,44	567 081,44

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)

0,00

Total des dépenses de fonctionnement cumulées

1 983 461,91

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III

B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	0,00	1 983 461,91	1 983 461,91	0,00	1 983 461,91	1 983 461,91
011	Charges à caractère général (4)	0,00	0,00	0,00	539 538,47	539 538,47	0,00	539 538,47	539 538,47
6042	Achats de prestations de services	0,00	0,00		54 000,00	54 000,00	0,00	54 000,00	54 000,00
6061	Fournitures non stockables	0,00	0,00		35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00
6062	Fournitures non stockées	0,00	0,00		62 000,00	62 000,00	0,00	62 000,00	62 000,00
6063	Fournitures entretien, petit équipement	0,00	0,00		49 000,00	49 000,00	0,00	49 000,00	49 000,00
6064	Fournitures administratives	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6067	Fournitures scolaires	0,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00		2 400,00	2 400,00	0,00	2 400,00	2 400,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
613	Locations	0,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
61521	Entretien terrains	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	0,00	0,00		49 838,47	49 838,47	0,00	49 838,47	49 838,47
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00		40 000,00	40 000,00	0,00	40 000,00	40 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00		60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00
61551	Entretien matériel roulant	0,00	0,00		9 000,00	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
6156	Maintenance	0,00	0,00		22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00
6161	Multirisques	0,00	0,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
617	Études et recherches	0,00	0,00		7 200,00	7 200,00	0,00	7 200,00	7 200,00
618	Divers	0,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00		12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00	12 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00		6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00	6 000,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
6281	Concours divers (cotisations)	0,00	0,00		900,00	900,00	0,00	900,00	900,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	0,00	0,00		37 000,00	37 000,00	0,00	37 000,00	37 000,00
6288	Autres services extérieurs	0,00	0,00		22 000,00	22 000,00	0,00	22 000,00	22 000,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00		19 000,00	19 000,00	0,00	19 000,00	19 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00		100,00	100,00	0,00	100,00	100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	0,00	0,00		625 300,00	625 300,00		625 300,00	625 300,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00		30 000,00	30 000,00		30 000,00	30 000,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
6411	Personnel titulaire	0,00	0,00		317 000,00	317 000,00		317 000,00	317 000,00
6413	Personnel non titulaire	0,00	0,00		49 000,00	49 000,00		49 000,00	49 000,00
6415	Indemnité inflation	0,00	0,00		1 800,00	1 800,00		1 800,00	1 800,00
64168	Autres emplois aidés	0,00	0,00		32 000,00	32 000,00		32 000,00	32 000,00
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00		176 000,00	176 000,00		176 000,00	176 000,00
6470	Autres charges sociales	0,00	0,00		4 500,00	4 500,00		4 500,00	4 500,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00		147 042,00	147 042,00		147 042,00	147 042,00
7391112	Dégrèv. taxe habit. / logements vacants	0,00	0,00		300,00	300,00		300,00	300,00
739221	FNGIR	0,00	0,00		146 742,00	146 742,00		146 742,00	146 742,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	0,00	0,00	0,00	90 000,00	90 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00
65132	Prix	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
65311	Indemnités de fonction	0,00	0,00		41 000,00	41 000,00	0,00	41 000,00	41 000,00
65312	Frais de mission et de déplacement	0,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
65313	Cotisations de retraite	0,00	0,00		1 900,00	1 900,00	0,00	1 900,00	1 900,00
65315	Formation	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	0,00	0,00		50,00	50,00	0,00	50,00	50,00
6541	Créances admises en non-valeur	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6542	Créances éteintes	0,00	0,00		50,00	50,00	0,00	50,00	50,00
65568	Autres contributions	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	0,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	0,00	0,00		13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	0,00	0,00		18 500,00	18 500,00	0,00	18 500,00	18 500,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		0,00	0,00	0,00	1 401 880,47	1 401 880,47	0,00	1 401 880,47	1 401 880,47
66	Charges financières	0,00	0,00		12 500,00	12 500,00		12 500,00	12 500,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00		12 500,00	12 500,00		12 500,00	12 500,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		0,00	0,00	0,00	14 500,00	14 500,00		14 500,00	14 500,00
Total des dépenses réelles		0,00	0,00	0,00	1 416 380,47	1 416 380,47	0,00	1 416 380,47	1 416 380,47
023	Virement à la section d'investissement	0,00			553 233,51	553 233,51		553 233,51	553 233,51
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00			13 847,93	13 847,93		13 847,93	13 847,93
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	0,00			13 847,93	13 847,93		13 847,93	13 847,93
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			567 081,44	567 081,44		567 081,44	567 081,44

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	1 411 047,59	1 411 047,59	1 411 047,59
013	Atténuations de charges (2)	0,00	0,00	40 300,00	40 300,00	40 300,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	105 500,00	105 500,00	105 500,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	280 247,63	280 247,63	280 247,63
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	373 887,00	373 887,00	373 887,00
74	Dotations et participations (2)	0,00	0,00	498 342,00	498 342,00	498 342,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	0,00	0,00	112 270,96	112 270,96	112 270,96
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	1 410 547,59	1 410 547,59	1 410 547,59
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	500,00	500,00	500,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	500,00	500,00	500,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	1 411 047,59	1 411 047,59	1 411 047,59
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7) 572 414,32

Total des recettes de fonctionnement cumulées 1 983 461,91

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	1 411 047,59	1 411 047,59	1 411 047,59
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	40 300,00	40 300,00	40 300,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	0,00	40 000,00	40 000,00	40 000,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	0,00	300,00	300,00	300,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	105 500,00	105 500,00	105 500,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
7032	Stationnement et location voie publique	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	0,00	0,00	97 000,00	97 000,00	97 000,00
70878	Remb. frais par des tiers	0,00	0,00	1 300,00	1 300,00	1 300,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	0,00	0,00	1 200,00	1 200,00	1 200,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	280 247,63	280 247,63	280 247,63
73211	Attribution de compensation	0,00	0,00	209 750,00	209 750,00	209 750,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	0,00	42 258,00	42 258,00	42 258,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	0,00	0,00	28 239,63	28 239,63	28 239,63
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	373 887,00	373 887,00	373 887,00
73111	Impôts directs locaux	0,00	0,00	282 488,00	282 488,00	282 488,00
73132	Taxe sur les pylônes électriques	0,00	0,00	90 999,00	90 999,00	90 999,00
73154	Droits de place	0,00	0,00	400,00	400,00	400,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	498 342,00	498 342,00	498 342,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	0,00	0,00	231 056,00	231 056,00	231 056,00
741121	DSR des communes	0,00	0,00	185 584,00	185 584,00	185 584,00
741127	DNP des communes	0,00	0,00	35 631,00	35 631,00	35 631,00
744	FCTVA	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
74611	DGD des communes et EPCI	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
74718	Autres participations Etat	0,00	0,00	900,00	900,00	900,00
7478	Participation Autres organismes	0,00	0,00	12 000,00	12 000,00	12 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	0,00	0,00	1 171,00	1 171,00	1 171,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	0,00	0,00	23 000,00	23 000,00	23 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	0,00	0,00	112 270,96	112 270,96	112 270,96
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	50 000,00
75821	Excédent budgets annexes administratifs	0,00	0,00	53 770,96	53 770,96	53 770,96
7588	Autres produits divers gestion courante	0,00	0,00	8 500,00	8 500,00	8 500,00
Total des recettes de gestion des services		0,00	0,00	1 410 547,59	1 410 547,59	1 410 547,59
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	500,00	500,00	500,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	500,00	500,00	500,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	1 411 047,59	1 411 047,59	1 411 047,59
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		0,00	0,00	0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	12 516,00	0,00	648 300,00	648 300,00	0,00	648 300,00	660 816,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	1 716,00	0,00	14 600,00	14 600,00	0,00	14 600,00	16 316,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	10 800,00	0,00	542 200,00	542 200,00	0,00	542 200,00	553 000,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	12 516,00	0,00	581 800,00	581 800,00	0,00	581 800,00	594 316,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		66 500,00	66 500,00		66 500,00	66 500,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	66 500,00	66 500,00	0,00	66 500,00	66 500,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		0,00	12 516,00	0,00	648 300,00	648 300,00	0,00	648 300,00	660 816,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)

0,00

Total des dépenses d'investissement cumulées

660 816,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

III – VOTE DU BUDGET

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III

A1

Chap. / art: (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		0,00	12 516,00	0,00	648 300,00	648 300,00	0,00	648 300,00	660 816,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	1 716,00	0,00	14 600,00	14 600,00	0,00	14 600,00	16 316,00
202	Frais réalisation documents urbanisme	0,00	1 716,00		10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	11 716,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00		1 600,00	1 600,00	0,00	1 600,00	1 600,00
2088	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00		3 000,00	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
204182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00	0,00		25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	10 800,00	0,00	542 200,00	542 200,00	0,00	542 200,00	553 000,00
Total des dépenses d'équipement		0,00	12 516,00	0,00	581 800,00	581 800,00	0,00	581 800,00	594 316,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00		66 500,00	66 500,00		66 500,00	66 500,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00		64 500,00	64 500,00		64 500,00	64 500,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		0,00	0,00	0,00	66 500,00	66 500,00	0,00	66 500,00	66 500,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		0,00	12 516,00	0,00	648 300,00	648 300,00	0,00	648 300,00	660 816,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		0,00			0,00	0,00		0,00	0,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
166	Matériel-Mobilier divers		0,00	0,00	17 100,00	17 100,00	0,00	17 100,00
169	Travaux Ecoles		0,00	0,00	27 000,00	27 000,00	0,00	27 000,00
178	Travaux environnement		0,00	10 800,00	350 000,00	350 000,00	0,00	350 000,00
181	Matériel voirie		0,00	0,00	35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00
185	Travaux Mille-Club		0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00
188	Aménagement du Paquis		0,00	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00
211	GENDARMERIE		0,00	0,00	23 100,00	23 100,00	0,00	23 100,00
TOTAL			0,00	10 800,00	542 200,00	542 200,00	0,00	542 200,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	603 681,44	603 681,44	603 681,44
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	34 000,00	34 000,00	34 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	2 600,00	2 600,00	2 600,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	36 600,00	36 600,00	36 600,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	36 600,00	36 600,00	36 600,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		553 233,51	553 233,51	553 233,51
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00		13 847,93	13 847,93	13 847,93
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		567 081,44	567 081,44	567 081,44

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	57 134,56
---	------------------

Affectation au compte 1068 (8)	0,00
---------------------------------------	-------------

Total des recettes d'investissement cumulées	660 816,00
---	-------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		0,00	0,00	603 681,44	603 681,44	603 681,44
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	34 000,00	34 000,00	34 000,00
10222	FCTVA	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	4 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	2 600,00	2 600,00	2 600,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	36 600,00	36 600,00	36 600,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		0,00	0,00	36 600,00	36 600,00	36 600,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00		553 233,51	553 233,51	553 233,51
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	0,00		13 847,93	13 847,93	13 847,93
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	0,00		144,00	144,00	144,00
280415322	CCAS : Bâtiments, installations	0,00		1,00	1,00	1,00
2804182	Autres org pub - Bât. et installations	0,00		13 702,93	13 702,93	13 702,93
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		0,00		567 081,44	567 081,44	567 081,44

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).



RESTE A REALISER DE 2021 POUR 2022

DEPENSES

Opération 178 : «TRAVAUX ENVIRONNEMENT »

article 2031 (article 203 en M57) IDP Consult Etude Ruelle Duguenot 10 800.00 €

202/20

EOLIS PLU

1 716.00 €

TOTAL DES DEPENSES : 12 516.00 €

Fait à Châtel sur Moselle, le 31/12/2021

La Maire,



Françoise PIAGET

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	2	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	255 614,29	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		1,00	3,00	4,00	4,00	0,00	4,00
Adjoint administratif	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif ppal 2° cl	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché Territorial	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		4,00	6,00	10,00	10,00	0,00	10,00
Adjoint technique	C	0,00	2,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique ppal 2° cl	C	4,00	4,00	8,00	8,00	0,00	8,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent spéc. ppal 2cl écoles mat.	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		5,00	10,00	15,00	15,00	0,00	15,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

D1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				32 878,00		
CAE	C	TECH		16 439,00	A A	CDD CDD
CONTRAT ATSEM	C	S		16 439,00	A 3-3-5	CDD CDD
TOTAL GENERAL				32 878,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

Département
Vosges
Arrondissement
d'Épinal
Canton de
Charmes

Commune de **CHÂTEL-sur-MOSELLE**
EXTRAIT du PROCÈS-VERBAL
DES
Délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

du 28 mars 2022

n° 26

Nombre de Conseillers

En exercice - 19
Présents - 15
Votants - 17

OBJET

**Affectation de résultat
Budget Primitif 2021**

COMMUNE

(après vote du CA)

Convocation
Le 21 mars 2022
Affichée en Mairie
Le 21 mars 2022
La Maire,

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-huit mars

Le Conseil Municipal de la Commune de CHATEL-sur-MOSELLE
étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation
légale,

Sous la présidence de Madame Françoise PIAGET, Maire

Étaient présents : MM. LEVEQUE-GENUY-GUERIN-BALDUCCI-EHRET-
GRAMMONT-EMERAUX-POTHIER-GRANDEMANGE-BONINI-
BOUSQUET-GIROUX-THIERIOT-BORNE-

Étaient excusés : MM. LOMBART- NONNENMACHER-
Les Conseillers ci-dessus avaient délégué leur mandat
respectivement à MM. BORNE-LEVEQUE

Étaient absents excusés : MM. TOUSSAINT-MISMER

M. BALDUCCI a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

CONCERNANT L'AFFECTATION DE RESULTAT DE L'EXPLOITATION DE L'EXERCICE
2021

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Madame Françoise PIAGET

Après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2021

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement 2021

Constatant que le Compte Administratif présente les résultats suivants :

	Résultat CA 2020	Virement à la section d'investissement	Résultat de l'exercice 2021	Restes à réaliser 2021	Soldes des restes à réaliser	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation de résultat
Invest.	-98 419.20 €	0.00€	155 553.76 €	-12 516.00 €	-12 516.00 €	44 618.56 €
Fonct.	608 307.15 €	0.00€	-35 892.83 €	0.00€	0.00€	572 414.32 €

Considérant que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat
(le résultat d'investissement reste toujours en investissement et doit en priorité couvrir le besoin de financement (déficit) de
la section d'investissement),

Décide d'affecter à l'unanimité le résultat comme suit :

Affectation obligatoire à la couverture d'autofinancement (art. 1068) : 0.00 € (Recettes d'investissement)

Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) : 572 414.32 € (Recettes Fonctionnement)

Solde d'exécution d'investissement reporté (ligne 001) : 57 134.56 € (Dépenses d'investissement)

Fait et délibéré en séance, les jour mois et an sus-dits
Madame la Maire

FRANCOISE PIAGET

FRANCOISE PIAGET
2022.03.29 08:48:20 +0200
Ref:20220329_083210_1-1-O
Signature numérique
le Maire

Département
Vosges
Arrondissement
d'Épinal
Canton de
Charmes

Commune de **CHÂTEL-sur-MOSELLE**
EXTRAIT du PROCÈS-VERBAL
DES
Délibérations du CONSEIL MUNICIPAL

du 28 mars 2022

n° 27

Nombre de Conseillers

En exercice - 19
Présents - 15
Votants - 17

OBJET

**Approbation
Budget primitif
Commune 2022**

Convocation
Le 21 mars 2022
Affichée en Mairie
Le 21 mars 2022
La Maire,

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-huit mars

Le Conseil Municipal de la Commune de CHATEL-sur-MOSELLE
étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation
légale,

Sous la présidence de Madame Françoise PIAGET, Maire
Étaient présents : MM. LEVEQUE-GENUY-GUERIN-BALDUCCI-EHRET-
GRAMMONT-EMERAUX-POTHIER - GRANDEMANGE-BONINI-
BOUSQUET-GIROUX-THIERIOT-BORNE-

Étaient excusés : MM. LOMBART- NONNENMACHER-
Les Conseillers ci-dessus avaient délégué leur mandat
respectivement à MM. BORNE-LEVEQUE

Étaient absents excusés : MM. TOUSSAINT -MISMER

M. BALDUCCI a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

Après en avoir délibéré le conseil municipal

APPROUVE à 3 CONTRE et 14 POUR le budget primitif COMMUNE
2022 comme suit

Section Fonctionnement
Dépenses : 1 983 461.91 €
Recettes : 1 983 461.91 €

Section Investissement
Dépenses : 660 816.00 €
Recettes : 660 816.00 €

Fait et délibéré en séance, les jour mois et an sus-dits
Madame la Maire



FRANCOISE PIAGET

FRANCOISE PIAGET
2022.03.29 08:48:16 +0200
Ref:20220329_083211_1-1-O
Signature numérique
le Maire

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres présents : 15
Nombre de suffrages exprimés : 17

VOTES :

Pour : 14
Contre : 3
Abstentions : 0

Date de convocation : 21/03/2022

Présenté par Le Maire (1),
A Châtel sur Moselle, le 28/03/2022



Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
A Châtel sur Moselle, le 28/03/2022
Les membres de l'assemblée délibérante (2).

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 28/03/2022, et de la publication le 28/03/2022
A Châtel sur Moselle, le 28/03/2022

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2022
DE LA COMMUNE DE CHATEL-SUR-MOSELLE

L'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles est jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

La présente note répond à cette obligation pour la commune, elle est disponible sur le site internet de la Ville.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2022. Il respecte les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibré et antériorité. Il doit être voté pour le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte ou le 30 avril de l'année de renouvellement de l'assemblée et transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation. Par cet acte, le maire, ordonnateur, est autorisé à effectuer les opérations de recettes et dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1^{er} janvier au 31 décembre de l'année civile.

Le budget 2022 a été voté le 28 mars 2022 par le conseil municipal. Il peut être consulté sur simple demande à l'accueil de la mairie aux heures d'ouverture du secrétariat ou sur le facebook ou sur le site internet de la commune.

Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de notre collectivité. D'un côté, la gestion des affaires courantes (ou section de fonctionnement) incluant notamment le versement des salaires des agents, de l'autre, la section d'investissement qui a vocation à préparer l'avenir.

1/ La section de fonctionnement

Le budget de fonctionnement permet à la collectivité d'assurer le quotidien. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

1/ **Les dépenses de fonctionnement** sont constituées par les salaires du personnel communal, les indemnités d'élus, l'entretien et la consommation des bâtiments communaux, les achats de matières premières et de fournitures, les prestations de services effectuées, les subventions versées aux associations, les intérêts des emprunts à payer.

Les dépenses de fonctionnement 2022 représentent 1 983 461.91 €

2/**Les recettes de fonctionnement** correspondent aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (garderie, cantine, mercredis récréatifs, loyers, location salles...), aux impôts locaux, aux dotations versées par l'Etat, diverses subventions et compensations.

Les recettes de fonctionnement 2022 représentent 1 983 461.91 €

3/ La fiscalité

Les taux des impôts locaux pour 2022 sont :

Taxe foncière sur le bâti : 11,10 % à laquelle s'ajoute le taux départemental de 25.65% soit un total de 36.75%

Taxe foncière sur le non bâti : 20,62 %

II/ La section d'investissement

Le budget d'investissement regroupe :

1/ en dépenses : toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance du patrimoine de la collectivité. Il s'agit notamment des acquisitions de mobilier, de matériel, d'informatique, de véhicules, de biens immobiliers, d'études et de travaux soit sur des structures déjà existantes, soit sur des structures en cours de création, le capital des emprunts.

Les dépenses d'investissement 2022 représentent 660 816.00 €

2/ en recettes : deux types de recettes coexistent : les recettes dites patrimoniales telles que les recettes perçues en lien avec les permis de construire (taxe aménagement) et les subventions d'investissement perçues en lien avec les projets d'investissements retenus

Les recettes d'investissement 2022 représentent 660 816.00 €

Les différentes opérations d'investissement sont pour 2022 :

« <u>Matériel Mobilier divers</u> » :	17 000.00 €
« <u>Ecoles</u> » :	27 000.00 €
« <u>Travaux Environnement</u> » :	350 000.00 €
« <u>Matériel voirie</u> » :	35 000.00 €
« <u>Travaux Mill Club</u> » :	30 000.00 €
« <u>Aménagement du Pâquis</u> » :	60 000.00 €
« <u>Gendarmerie</u> » :	23 100.00 €

Soit un total de **542 200.00 €**

AFFECTATION DE RESULTAT DU BUDGET PRINCIPAL (après vote du CA)

	Résultat CA 2020	Virement à la section d'investissement	Résultat de l'exercice 2021	Restes à réaliser 2021	Soldes des restes à réaliser	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation de résultat
Invest.	-98 419.20 €	0,00 €	155 553.76 €	-12 516.00 €	-12 516.00 €	44 618.56 €
Fonct.	608 307.15 €	0,00 €	-35 892.83 €	0,00 €	0,00 €	572 414.32 €

Affectation obligatoire à la couverture d'autofinancement (art. 1068) : Recette investissement : 0.00 €
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (ligne 002) : Recettes Fonctionnement : 572 414.32 €
Solde d'exécution d'investissement reporté (ligne 001) : Recette investissement : 57 134.56 €

PAIEMENT DES PRETS POUR 2022

Intérêts : 11 531.56 €

Capital : 63 825.45 €

Au 1^{er} janvier 2022, la dette communale restant à courir (capital restant dû) s'élève à la somme de 265 648.67 €, soit 151.10 €/habitant.

BUDGET FORET de l'exercice 2022

Budget FORET	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	102 720.96 €	102 720.96 €
Investissement	16 480.00 €	16 480.00 €

EFFECTIF DE LA COLLECTIVITE AU 1^{er} JANVIER 2022 : 20 agents dont 15 titulaires et 5 contractuels seulement 5 agents sont à temps complet. Les charges de personnel titulaires et non titulaires s'élèvent à 364 272.86 €

Le service de la police municipale est mutualisé avec la commune de NOMEXY

Fait à Châtel-sur-Moselle, le 28 mars 2022



La Maire

Françoise PIAGET